



## Bien vieillir à Chaumont-Gistoux, rencontre pré-électorale organisée par Amnesty International le 01/10/2024

La commune a son rôle à jouer pour que les personnes âgées puissent accéder à leurs droits fondamentaux.

En matière de participation à la vie sociale et citoyenne, d'autonomie, d'accès aux soins, d'inclusion sociale et de solidarité, de culture et loisirs, d'habitat, de mobilité, d'aménagement de l'espace public, d'information et de communication, il est toujours possible de faire mieux pour que les personnes âgées se sentent des personnes de plein droit.

Les quatre listes qui se présentent aux élections communales délègueront quelqu'un qui présentera les idées de leur formation pour faire mieux.

### Engagements de notre groupe Ensemble pour une commune où il fait bon vieillir

Notre groupe Ensemble pour Chaumont-Gistoux souhaite une inclusion pour tous, jeunes et moins jeunes, personnes en situation de précarité administrative et/ou financière, personne en situation de handicap, ...

La personne âgée doit bien entendu être au cœur de cette inclusion. Mais lorsqu'on parle de personne âgée, de qui parle-t-on?

La définition de l'OMS nous indique qu'il s'agit des personnes de plus de 65 ans.

A Chaumont-Gistoux, cela représente plus de 20 % de la population.

Mais à 60 ans, on peut encore être et se sentir en pleine forme et ne pas avoir de souhaits ou besoins spécifiques.

C'est pourquoi une inclusion de tous permettra, également à nos aînés qui en ressentent le besoin, de bénéficier des solutions et réponses à leurs besoins.

Voici les points de notre programme qui pourraient être dédiés à nos aînés en fonction de leurs besoins particuliers:

- La concrétisation du projet de Maison de Belle Vie (ensemble d'appartements évolutifs et attractifs pour les aînés) qui permettra à nos aînés de pouvoir bénéficier d'une autonomie avec un encadrement professionnel en cas de besoin.
- Poursuivre et valoriser la collaboration avec le CCCA (Conseil Consultatif Communal des aînés) qui est un des acteurs majeurs de notre commune. Agissant de façon autonome mais avec l'appui et le soutien du CPAS, on leur doit notamment la mise en place des Tables d'Hôtes, thé dansant,

distribution des boîtes jaunes, ... sans oublier également le soutien précieux du CCCPH (Conseil Communal Consultatif de la Personne Handicapée).

- Faire rappel de notre référence Senior qui peut apporter une aide précieuse à nos aînés en questionnement pour les guider, diriger les demandes vers les bons services, ...
- Rappeler à nos habitants que sur simple demande (en direct ou via le voisinage) un assistant social peut se rendre à domicile.
- Distribuer aux nouveaux habitants (via la journée des nouveaux habitants où à l'inscription à la commune) un kit de bienvenue qui reprendrait les différentes offres de services et informations utiles.
- Offrir un accueil durant une journée supplémentaire aux aînés qui souhaitent fréquenter notre maison de jour (espace d'accueil communautaire avec un encadrement professionnel).
- Aider au maintien à domicile, en renforçant les services qui le facilitent et luttent entre autres contre l'isolement (repas à domicile, aide-ménagère, taxi social, ...).
- Encourager toute initiative citoyenne qui permet d'éviter l'isolement (Livre Échange, atelier tricot, ...)
- La mise en place d'un guichet unique accessible de façon multi-canal: par internet, mail, téléphone, physique, ... accessible avec ou sans rendez-vous.
- Rendre accessibles à tous un agenda des activités proposées à Chaumont-Gistoux (toujours de façon multi-canal).
- Encourager les activités culturelles et de loisirs pour tous (comme par exemple les loisirs accessibles, organisés par le CPAS) avec un prix raisonnable.
- Le sport à tout âge: il existe déjà des cours de gymnastique douce mais nous souhaitons également développer des séances de remise en forme (sport sur ordonnance).
- Soutenir l'organisation d'activités intergénérationnelles (mise à disposition d'espaces verts avec des bancs pour favoriser les rencontres parents - enfants - aînés; proposer des activités pratiques comme un atelier tricot, des jeux de société, en tenant compte évidemment des souhaits de chacun).
- Élaborer en concertation avec les citoyens un plan trottoir (là où nous pouvons les mettre en place, de façon progressive) mais également des circuits de promenade sécurisées pour les personnes à mobilité réduite.
- Développer une navette inter villages sous la forme d'une tournée des villages (mini-bus avec permis « B » sponsorisés); mais également mieux faire connaître les initiatives et les solutions alternatives existantes (taxi social, mollets solidaires, ...).
- Mettre en place un marché local tournant (ce sont nos artisans et commerçants qui vont à la rencontre des habitants dans les villages).
- Remettre en place une collecte de déchets verts respectueuse des situations de vie handicapantes.